

Communiqué de presse 25 avril 2023



Le Conseil du Commerce de France (CdCF), la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD), les Commerçants et Artisans de France (CAMF) et le Club des Managers Villes et Territoires (CMCV), **saluent le lancement ce jour du Conseil national du Commerce** par Olivia GRÉGOIRE, Ministre déléguée du commerce, des PME, de l'artisanat et du tourisme et Christophe BÉCHU, Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Au cours de cette première réunion, les organisations professionnelles représentant les entreprises du commerce ont échangé avec les ministres sur les problématiques que le commerce, premier employeur privé de France, rencontre aujourd'hui et plus spécifiquement sur les enjeux de transition environnementale et sur les politiques locales du commerce.

Les fédérations s'engagent pleinement dans le Conseil national du Commerce avec l'ambition de construire une véritable politique publique pour accompagner le commerce à relever les défis de la transformation digitale, environnementale et territoriale.

L'urgence à agir est réelle : certaines filières du commerce connaissent des difficultés importantes, toutes les entreprises du commerce quel que soit leur secteur font face à la nécessité de transformer leur modèle économique vers une organisation omnicanale et responsable. La vacance commerciale augmente et les centres-villes peinent à maintenir une activité commerciale dynamique pourtant synonyme d'emploi, de lien social et de ciment sociétal. Nous craignons d'assister **au début de la « décommercialisation » de notre pays** comme l'industrie a pu le connaître pendant plusieurs décennies.

Dans ce contexte, le CNC doit porter une ambition forte pour faire du commerce un fer de lance de la compétitivité, de l'emploi, de la vitalité des territoires et de la transition écologique et digitale. Plus que jamais, le commerce doit être un acteur majeur des transformations de la société française et de la qualité de vie dans les territoires.

Après cette première réunion, les organisations professionnelles souhaitent maintenant travailler sur les thèmes opérationnels, sur un temps court, en réunissant les acteurs du secteur, les différents ministères concernés et leurs administrations centrales. Il est primordial que le CNC puisse aboutir à des solutions rapides, des actions concrètes et pragmatiques pour les entreprises du commerce.

Nous serons vigilants à ce que les sujets prioritaires soient pris en compte : les besoins d'investissement et de financement pour accompagner la transition écologique et numérique, la fiscalité trop lourde qui pèse sur les magasins physiques, la pérennité des modèles économiques, les distorsions de concurrence entre les diverses formes de commerce et ceux liés à l'attractivité et à la promotion des métiers du commerce. Nous serons attentifs également, à la pérennisation des métiers de managers commerce, centre-ville, ville et territoire (cf. référentiel métier du CMCV) ; à l'élaboration

des stratégies commerciales locales, à l'accompagnement des commerçants et artisans au quotidien ou encore à l'accueil des porteurs de projets pour des implantations pérennes.

Le Commerce, fin 2021, représentait 3,4 millions de personnes occupant un emploi salarié, rassemblait 697 286 entreprises, qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 331 milliards d'euros. Ce secteur, premier employeur privé de France, attend beaucoup du travail qui sera effectué par le CNC. Il devra servir de bases aux politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement. Il est question de l'avenir du commerce et de l'ambition que nous portons collectivement pour soutenir les femmes et les hommes qui contribuent à faire du commerce une part importante de l'économie (10% du PIB) en France.

Nous y participerons activement avec ambition, exigence et détermination.

Les signataires

Le Conseil du Commerce de France, représenté par son président Yves AUDO

Le CdCF est une association qui regroupe une [trentaine](#) de fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,7 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 9 juin 2022 par Yves Audo.

Contact presse : Corinne CHAUTEMPS – cchautemps@cdf.com – 06 21 01 69 97

La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail, représentée par son président Joël MAUVIGNEY

La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail ([CGAD](#)) représente les métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration. La CGAD rassemble 18 organisations professionnelles représentant 430 000 entreprises – boulangers, bouchers, brasseurs indépendants, cavistes, charcutiers traiteurs, chocolatiers, épiciers, fromagers, glaciers, pâtisseries, poissonniers écaillers, primeurs, restaurateurs, ... et 1,1 million d'actifs.

Les Commerçants et Artisans des Métropoles de France, représenté par Denis FAVIER

La [CAMF](#), Commerçants et Artisans des Métropoles de France, fédère les associations de commerçants et artisans de 20 métropoles.

La CAMF se positionne sur des sujets primordiaux pour les artisans et commerçants des métropoles et de leurs centres-villes tels que le numérique, la transition écologique, l'adaptation de la réglementation et l'équité fiscale, l'accessibilité et la sauvegarde des commerces de proximité et des centres-villes.

Contact presse : Éric MALÉZIEUX, Directeur, emalezieux.laronde@gmail.com, 06 21 34 68 00

Le Club des Managers de Ville et Territoire, représenté par Robert MARTIN

Depuis plus de 20 ans, le Club des Managers de Ville et de Territoire ([CMCV](#)) s'attache par ses actions à promouvoir les métiers du management de la ville et des territoires et à soutenir le commerce physique sans exclusivité.

Ainsi, il a créé et défendu un référentiel métier désormais reconnu par l'ensemble des acteurs publics et privés du commerce - manager du commerce, manager de centre-ville et manager de ville et de territoire -, une formation « Manager Centre-ville » avec l'ISC Business School, école de commerce réputée et membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

